



Longueuil, le 28 janvier 2019

Objet : Demande d'accès n° 2006 80063 – Lettre réponse

V/Réf : E18192-02

Monsieur,

Nous avons bien reçu, le 13 novembre 2018, votre demande concernant le lot adjacent au 720, rue Trotter à Saint-Jean-sur-Richelieu (lot 5 798 495 Cadastre du Québec).

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 13 novembre dernier, concernant le lot adjacent au 720, rue Trotter à Saint-Jean-sur-Richelieu (lot 5 798 495 Cadastre du Québec). Les documents visés par votre demande sont accessibles. Il s'agit de :

1. Lettre du 27 juin 2014 (2 pages);
2. Rapport de l'inspection du 2 juin 2014 (24 pages);
3. Rapport de l'inspection du 24 novembre 2017 (13 pages).

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

...2

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser au soussigné, analyste responsable du dossier, par courriel, à l'adresse fabrice.tremblay@environnement.gouv.qc.ca en indiquant le numéro du dossier en objet.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

ORIGINAL SIGNÉ

Fabrice Tremblay
Répondant régional
de l'accès aux documents

p. j. (6)

Longueuil, le 27 juin 2014

Transdev Québec inc.
720, rue Trotter
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 8T2

N/Réf. : 7610-16-01-1130900
401148147

**Objet : Réservoir d'huiles usées situé au 720 rue Trotter
Saint-Jean-sur-Richelieu**

Mesdames,
Messieurs,

La présente fait suite à l'inspection réalisée le 2 juin 2014 par des représentants dûment autorisés de notre direction régionale et concerne le sujet mentionné en objet.

Lors de cette visite, il n'a pas été possible d'obtenir toute l'information nécessaire concernant ledit réservoir souterrain d'huiles usées. Nous vous demandons de nous faire parvenir par écrit les informations suivantes :

1. la preuve de la dernière vérification du système de détection de fuite entre les parois du réservoir;
2. la dernière preuve de disposition des huiles usées.

Également, lors de cette visite, nous avons constaté le non-respect à un article du Règlement sur les matières dangereuses (RMD), plus précisément :

- Absence d'affiche indiquant le nom de la matière entreposée (article 46).

...2

Nous vous demandons de nous faire parvenir par courriel les informations demandées ainsi que la photo de l'affiche installée. Le tout devra être reçu au plus tard le 24 juillet 2014.

En terminant, nous vous rappelons que selon l'article 37 du RMD, les biens affectés à l'entreposage de matières dangereuses résiduelles ainsi que les ouvrages et les équipements de protection de ces biens doivent être maintenus en bon état. Ainsi, vous devrez vérifier au moins une fois tous les 3 mois le bon état et le bon fonctionnement de ces équipements d'entreposage et de maintenir un registre de ces vérifications et conserver ce registre sur le lieu d'entreposage pendant deux ans à compter de la dernière inspection, tel que le stipule l'article 39 du RMD.

Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec M. Pier-Alexandre Grenier par téléphone au 450 928-7607, poste 278 ou par courriel à l'adresse pier-alexandre.grenier@mddelcc.gouv.qc.ca.

Veillez recevoir, Mesdames, Messieurs, nos plus sincères salutations.

MDF/PAG/jl



Marie-France Dupuis
Technicienne, secteur industriel

RAPPORT D'INSPECTION
Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de l'Estrie et de la Montérégie
Région : Montérégie

1 Identification

Date de l'inspection : 2014-06-02 Heure d'arrivée : 11 h 30 Heure de départ : 12 h 00

Inspecteur : Naomie Desaulniers Accompagné de : Pier-Alexandre Grenier

N° intervention : 300888339 Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7610-16-01-1130900 N° du rapport d'inspection : 401141287
N° demande : 200234252 Type de demande : Programme de contrôle

But de l'inspection : TRANSDEV QUÉBEC INC. - Saint-Jean-sur-Richelieu
Procéder à une inspection dans le cadre du programme sur les réservoirs souterrains

Lieu inspecté

Nom du lieu : TRANSDEV QUÉBEC INC.

Nom usuel du lieu :

N° du lieu : X2148934

Type de lieu : commerce

Localisation du lieu inspecté :

Adresse du lieu : 720, rue Trotter Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 8T2

Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45.323714, -73.288894

Intervenant du lieu

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Transdev Québec inc.	Propriétaire	720, rue Trotter Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 8T2	Y2025038

Conditions météo

Ensoleillé

Personnes rencontrées

SO

Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre) Articles 53-54 de la L.A.D.

Mode d'identification

But expliqué : oui non s. o.

Mode d'identification : verbale preuve de statut

But expliqué à/identification faite auprès de : Articles 53-54 de la L.A.D.

Plainte

SO

Photos numériques

Nombre de photos prises sur le terrain : 1

Nombre de photos annexées au rapport : 1

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Pier-Alexandre Grenier avec un appareil photo de type Nikon Coolpix 4300. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en la possession de Naomie Desaulniers jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-16\desna09

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que nous avons vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.

Grilles d'inspection annexées

SO

Numéro	Titre
	RAPPORT DE VÉRIFICATION : Réservoirs d'huiles usées installés dans des ateliers de mécanique

Autres pièces annexées au rapport SO

Échantillons SO

2 Mise en contexte (facultatif) SO

3 Description de l'inspection

Voir la grille d'inspection.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis) SO

5 Conclusion

Voir la grille d'inspection.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés SO

1	Manquement : Absence d'affiche indiquant le nom de la matière entreposée. Référence légale : Règlement sur les matières dangereuses (Q-2, r.32), article 46.	Degré de gravité des conséquences : mineur
	Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain : Aucune atteinte ou aucun risque (mineur) Explication :	
	Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune : Aucune atteinte ou aucun risque (mineur) Explication : Les conséquences sont : complètement réversibles	
	Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché : Peu sensible (mineur) Explication :	

Facteurs aggravants SO

Facteurs atténuants SO

6 Recommandations

Je recommande que le traitement à apporter à ce dossier soit le suivant : mineur
Ainsi, je recommande d'envoyer une lettre avec les correctifs avant le 1^{er} juillet 2014.

Rédigé par : Pier-Alexandre Grenier Date de rédaction : 9 juin 2014

Signature : *Pier-Alexandre Grenier* Date de signature : 9 juin 2014

7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Marie-France Dupuis Fonction : Technicienne

Signature : *[Signature]* Date : 2014.06.26.

Commentaires :

Transdev Québec Inc.
Réservoir souterrain



inspection 2 juin 2014 001.jpg : Photo 1

La photo présente l'emplacement du réservoir souterrain chez Transdev Québec Inc.

Programme de contrôle environnemental I-18 Formulaire 1

Contrôle des réservoirs d'huiles usées installés dans des ateliers de mécanique

Application du Règlement sur les matières dangereuses

RAPPORT DE VÉRIFICATION

Réservoirs d'huiles usées installés dans des ateliers de mécanique

ADMINISTRATION	CCEQ - Direction régionale de : de l'Estrie et de la Montérégie		
	L'INTERVENTION		
	Date de la vérification : 2 juin 2014 Heure d'arrivée : 11h30 Heure de départ : 12h00		
	Réalisée par : Naomie Desaulniers		
	Accompagné de : Pier-Alexandre Grenier		
	SAGO		
Demande : 20023452		N° Intervention : 300888339	
N° document produit : 401141287		Intervenant : Y2025038	
		N° Lieu d'intervention : X2148934	
Type d'intervention :	<input checked="" type="checkbox"/> première inspection programmée (état de situation et inventaire) <input type="checkbox"/> inspection programmée <input type="checkbox"/> inspection pour suivi d'avis d'infraction <input type="checkbox"/> inspection de suivi d'une plainte		

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	Nom (raison sociale) : Transdev Québec Inc.		
	Autre nom :		
	Adresse civique : 720, Trotter		
	Municipalité : Saint-Jean-sur-Richelieu		Code postal : J3B 8T2
	Téléphone : Articles 53-54 de la L.A.D.		Télécopieur : Articles 53-54 de la L.A.D.
	Répondant : Articles 53-54 de la L.A.D.		Cellulaire :
	N° de gestion documentaire : 7610-16-01-1130900		Matricule CIDREQ : 1143658871
	GPS (19T) : NAD 83	Longitude (x) : 45.323714	Latitude (y) : -73.288894

BUT DE LA VÉRIFICATION	Procéder à une inspection dans le cadre du programme sur les réservoirs souterrains.

PERSONNES RENCONTRÉES	Nom	Fonction	Téléphone	Cellulaire
	B	Articles 53-54 de la L.A.D.		

TYPE D'ENTREPRISE	<input type="checkbox"/> Atelier mécanique commercial <i>(entretien de véhicules contre rémunération)</i>	<input type="checkbox"/> station-service (vente de carburants avec service d'entretien mécanique des véhicules) <input type="checkbox"/> garage d'entretien mécanique (atelier mécanique sans vente de carburants)
	<input type="checkbox"/> Atelier mécanique non commercial <i>(entretien de ses propres véhicules)</i>	<input checked="" type="checkbox"/> société de transport urbain ou interurbain <input type="checkbox"/> entreprise de camionnage <input type="checkbox"/> entreprise de services publics (électricité, téléphonie, câblodistribution) <input type="checkbox"/> autres, préciser : _____

Nombre de réservoirs	Type de réservoir	Nombre total de réservoirs de chaque type	Nombre de réservoirs reliés à un séparateur eau/huile
	Réservoir souterrain	1	0
	Réservoir hors-sol	0	0

A - CARACTÉRISTIQUES DES RÉSERVOIRS D'HUILES USÉES**A.1 - Réservoirs hors-sol**

POINTS À VÉRIFIER	RÉSERVOIR # 1	RÉSERVOIR #2
Capacité (litres)		
Année d'installation (AAAA-MM-JJ)		
Matériaux de fabrication	<input type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique	<input type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique
Le réservoir porte une plaque mentionnant son fabricant et la norme de conception à laquelle il répond	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, nommer cette norme :	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, nommer cette norme :
Le réservoir est muni d'évents	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le réservoir est relié à un séparateur eau/huile	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Une étiquette indiquant le nom de la matière entreposée est posée à un endroit visible sur le réservoir (art. 46)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Un mécanisme de sécurité empêche l'utilisation des tuyaux en dehors des périodes de remplissage et de vidage (article 53)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le réservoir hors-sol et sa tuyauterie en surface sont protégés contre la corrosion (ex : peinture, enduit époxy) (article 54)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A (réservoir non en acier)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A (réservoir non en acier)
Le réservoir est protégé par des butoirs aux endroits susceptibles d'être heurtés par des véhicules (article 55)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Type de réservoir	<input type="checkbox"/> Simple paroi <input type="checkbox"/> Double paroi	<input type="checkbox"/> Simple paroi <input type="checkbox"/> Double paroi
<input type="checkbox"/> Simple paroi, compléter la section ci-contre (article 56)	<input type="checkbox"/> Réservoir muni d'un bassin intégré d'une capacité de (L) : <input type="checkbox"/> Réservoir placé dans un bassin externe de rétention d'une capacité de (L) : <input type="checkbox"/> N/A (réservoir de capacité \leq à 2000 L) <input type="checkbox"/> Le réservoir n'a aucun bassin <i>(Informez l'exploitant qu'il devra prévoir soit d'installer un bassin, soit de remplacer le réservoir par un double paroi dans un délai de 3 ans)</i>	<input type="checkbox"/> Réservoir muni d'un bassin intégré d'une capacité de (L) : <input type="checkbox"/> Réservoir placé dans un bassin externe de rétention d'une capacité de (L) : <input type="checkbox"/> N/A (réservoir de capacité \leq à 2000 L) <input type="checkbox"/> Le réservoir n'a aucun bassin
<input type="checkbox"/> Double paroi, compléter la section ci-contre. Le réservoir à double paroi est muni d'un système de détection de fuite entre les parois (article 56).	<input type="checkbox"/> N/A (réservoir de capacité \leq à 2000 L) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de la dernière vérification de son état de fonctionnement : Résultat de la vérification : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Dysfonctionnel, quelles actions ont été posées?	<input type="checkbox"/> N/A (réservoir de capacité \leq à 2000 L) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de la dernière vérification de son état de fonctionnement : Résultat de la vérification : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Dysfonctionnel, quelles actions ont été posées?

A - CARACTÉRISTIQUES DES RÉSERVOIRS D'HUILES USÉES**A.2 - Réservoirs souterrains**

POINTS À VÉRIFIER	RÉSERVOIR # 1	RÉSERVOIR #2
Capacité (litres)	9800	
Année d'installation (AAAA-MM-JJ)	1998-11-03	
Matériaux de fabrication du réservoir	<input checked="" type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique <input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique <input type="checkbox"/> Ne sait pas
Type de réservoir (article 58)	<input type="checkbox"/> Simple paroi <input checked="" type="checkbox"/> Double paroi	<input type="checkbox"/> Simple paroi <input type="checkbox"/> Double paroi
Type de tuyauterie souterraine (article 58)	<input type="checkbox"/> Simple paroi <input checked="" type="checkbox"/> Double paroi	<input type="checkbox"/> Simple paroi <input type="checkbox"/> Double paroi
Matériaux de fabrication de la tuyauterie	<input checked="" type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique <input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique <input type="checkbox"/> Ne sait pas
Le réservoir est relié à un séparateur eau/huile	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Une affiche indiquant le nom de la matière entreposée est placée à proximité de l'emplacement du réservoir (article 46)	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le réservoir est-il installé sous un bâtiment ? ¹ (article. 50)	<input type="checkbox"/> Oui (non-conforme) <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui (non-conforme) <input type="checkbox"/> Non
Le réservoir est muni d'évents	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Un mécanisme de sécurité empêche l'utilisation des tuyaux en dehors des périodes de remplissage et de vidage (article 53)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Clôture	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le réservoir est muni d'un système de détection de fuite entre les parois (article 58)	<input type="checkbox"/> N/A (simple paroi) <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de la dernière vérification de son état de fonctionnement : Résultat : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Disfonctionnel, quelles actions ont été posées?	<input type="checkbox"/> N/A (simple paroi) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de la dernière vérification de son état de fonctionnement : Résultat : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Disfonctionnel, quelles actions ont été posées?
La tuyauterie souterraine est munie d'un système de détection de fuite entre les parois (article 58)	<input type="checkbox"/> N/A (simple paroi) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> N/A (simple paroi) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui

¹ L'article 50, qui interdit d'installer un réservoir sous un bâtiment, ne peut s'appliquer aux réservoirs d'huiles usées installés avant l'entrée en vigueur du transfert de responsabilité vers le MDDEP (1^{er} avril 2007). On veut toutefois connaître la situation actuelle, car celle-ci peut influencer sur la possibilité de retirer le réservoir du sol à la fin de sa vie utile.

A - CARACTÉRISTIQUES DES RÉSERVOIRS D'HUILES USÉES**A.2 - Réservoirs souterrains**

POINTS À VÉRIFIER	RÉSERVOIR # 1	RÉSERVOIR #2
<p>Le réservoir a déjà présenté un indice de fuite (article 59)</p>	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de l'essai d'étanchéité réalisé à la suite de ce constat : Résultat de l'essai : <input type="checkbox"/> Étanche <input type="checkbox"/> Non étanche, quelles actions ont été posées?	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de l'essai d'étanchéité réalisé à la suite de ce constat : Résultat de l'essai : <input type="checkbox"/> Étanche <input type="checkbox"/> Non étanche, quelles actions ont été posées?
<p>Le réservoir et la tuyauterie ont une protection cathodique contre la corrosion (article 61)</p> <p>Compléter ci-contre la section (rang) appropriée selon la réponse fournie (N/A, Non ou Oui).</p>	<input type="checkbox"/> N/A (pas en acier) <input type="checkbox"/> Non (compléter ci-après) Date de retrait prévue : Le taux d'agressivité du sol a été déterminé <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date : Résultat : <input checked="" type="checkbox"/> Oui, les deux <input type="checkbox"/> Oui, seulement le réservoir Type de protection : <input checked="" type="checkbox"/> Anodes sacrificielles <input type="checkbox"/> Courant induit Année d'installation du système à courant induit : Vérification périodique de l'état de fonctionnement du système de protection contre la corrosion (art. 62) <ul style="list-style-type: none"> • Date du dernier rapport de l'état de fonctionnement : 2013/04/26 • Délai entre cette date et la date de visite du MDDEP est < 2 ans <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non • Résultat de ce rapport : <input checked="" type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Dysfonctionnel, quelles actions ont été posées? 	<input type="checkbox"/> N/A (pas en acier) <input type="checkbox"/> Non (compléter ci-après) Date de retrait prévue : Le taux d'agressivité du sol a été déterminé <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date : Résultat : <input type="checkbox"/> Oui, les deux <input type="checkbox"/> Oui, seulement le réservoir Type de protection : <input type="checkbox"/> Anodes sacrificielles <input type="checkbox"/> Courant induit Année d'installation du système à courant induit : Vérification périodique de l'état de fonctionnement du système de protection contre la corrosion (art. 62) <ul style="list-style-type: none"> • Date du dernier rapport de l'état de fonctionnement : • Délai entre cette date et la date de visite du MDDEP est < 2 ans <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non • Résultat de ce rapport : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Dysfonctionnel, quelles actions ont été posées?
<p>L'exploitant a-t-il déjà fait le constat d'une fuite provenant d'une tuyauterie souterraine non protégée contre la corrosion ? (article 65)</p>	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) La tuyauterie a été remplacée : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<p>Pour tout réservoir souterrain d'huiles usées installé le ou après le 1^{er} avril 2007 ainsi que pour un réservoir souterrain relié à un séparateur eau/huile installé le ou après le 13 novembre 2003, compléter la présente section.</p> <p>L'attestation de conformité d'installation du réservoir souterrain est incluse dans le dossier ministériel (article 70)</p>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (compléter ci-après) L'attestation est disponible auprès de l'exploitant <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (obtenir une copie)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (compléter ci-après) L'attestation est disponible auprès de l'exploitant <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (obtenir une copie)

B - ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES RÉSERVOIRS D'HUILES USÉES

(Voir explications à l'annexe 1)

Item de vérification	Cochez les items vérifiés périodiquement par l'exploitant et indiquez le constat établi lors de votre inspection	Fréquence de vérification par l'exploitant (nombre de fois/unité de temps)
Réservoir hors sol		
État du réservoir (vérifier s'il y a des signes de corrosion)	<input type="checkbox"/>	
Bassin de rétention (vérifier s'il y a présence d'huile et/ou d'eau)	<input type="checkbox"/>	
État des valves, des robinets et de la tuyauterie (vérifier s'il y a corrosion, égouttement ou fuite)	<input type="checkbox"/>	
Double paroi : état de fonctionnement du système de détection de fuite entre les parois ¹	<input type="checkbox"/>	
Réservoir souterrain		
Double paroi : état de fonctionnement du système de détection de fuite entre les parois ¹	<input checked="" type="checkbox"/>	Au 6 mois
En acier : état de fonctionnement du système de protection contre la corrosion ² (RMD, article 62 : obligatoire 1 fois/2 ans)	<input checked="" type="checkbox"/>	Fait le 2013/04/26
Systèmes de protection		
État du mécanisme empêchant l'utilisation des tuyaux en dehors des périodes de vidange et de remplissage	<input checked="" type="checkbox"/> Cours clôturée	
État des butoirs devant les réservoirs hors sol	<input type="checkbox"/> N/A	
État de fonctionnement des alarmes de haut niveau si le réservoir en est muni	<input type="checkbox"/>	
Jaugeage et équipements de jaugeage		
État de fonctionnement de l'indicateur de niveau	<input checked="" type="checkbox"/>	
État de la baguette de jaugeage	<input type="checkbox"/> N/A	
Jaugeage du réservoir ³	<input checked="" type="checkbox"/>	Au deux mois
Autres items (précisez)		
	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	

C - GESTION DES HUILES USÉES

(Voir explications à l'annexe 1)

Les huiles usées sont expédiées régulièrement et un bon d'expédition, un contrat ou une facturation est disponible sur place (article 11)

 Non Oui

Date du dernier contrat/facturation : _____

Compléter ci-après les informations sur les destinataires et les transporteurs

Les huiles usées sont brûlées sur place :

 Non Oui, compléter ci-après.

Quelle est la puissance de l'équipement de combustion (art. 26) : _____ MW

L'exploitant détient-il un certificat d'autorisation

 Non Oui, date de délivrance : _____**Destinataires (article 11)**

Véolia

Transporteurs

Véolia

D - HISTORIQUE DE CONTAMINATION

(Voir explications à l'annexe 1)

Y a-t-il eu des déversements d'huiles usées ou d'autres produits pétroliers sur le site le ou après le 1^{er} avril 2007 ? Non Oui, indiquer :

• leur nombre : _____

• les quantités de produits impliqués par événement (litres) : _____

• les dates si connues (AAA-MM-JJ) : _____

Ces événements ont-ils été rapportés au MDDEP? Oui Non

À la suite de ces événements, a-t-on réalisé une étude de caractérisation du site?

 Non Oui, indiquer :• Cette étude a été remise au MDDEP : Oui Non (obtenir l'étude)

• Date (AAAA-MM-JJ) : _____

• Titre (nom) de l'étude : _____

À la suite de ces événements, a-t-on procédé à une décontamination?

 Non Oui, décrire les travaux effectués :**COMMENTAIRES**

Absence d'affiche indiquant le nom de la matière entreposée (Art. 46). Absence de l'information concernant la date de la dernière vérification de l'état de fonctionnement du système de détection de fuite entre les parois du réservoir (Art. 58). Un bon d'expédition, un contrat ou une facturation pour l'expédition des huiles usées n'était pas disponible sur place.

SIGNATURES

Vérificateur : Pier-Alexandre Grenier

Lettres moulées

Pier-Alexandre Grenier

Signature

Date : 2014/06/09

Année / mois / jour

Superviseur : Marie-France Dupuis

Lettres moulées

Marie-France Dupuis

Signature

Date : 2014.06.26

Année / mois / jour

Commentaires du superviseur :

Annexe 1 : Explications pour compléter les 3 dernières sections du formulaire d'inspection**B - Entretien périodique des réservoirs d'huiles usées**

Le Règlement sur les matières dangereuses (RMD) prévoit à l'article 37 que les biens affectés à l'entreposage de matières dangereuses résiduelles doivent être maintenus en bon état ainsi que les ouvrages et équipements de protection de ces biens. En complément, l'article 39 prévoit que l'exploitant doit vérifier au moins une fois tous les 3 mois le bon état et le bon fonctionnement des équipements d'entreposage. Il est donc pertinent de vérifier auprès des exploitants quel est le programme de vérification mis en place en vue de s'assurer de l'étanchéité des réservoirs et du bon état de fonctionnement des équipements et systèmes de protection installés sur ces réservoirs. Un programme d'entretien et de vérification était par ailleurs prévu pour les réservoirs souterrains d'huiles usées lorsque ceux-ci étaient régis par le MRNF. Il est donc souhaitable que ces programmes d'auto-contrôle se poursuivent.

Le tableau sur l'entretien périodique des réservoirs permet de prendre connaissance des programmes d'auto-contrôle en place. L'information recueillie pourra aider à la planification des activités de contrôle. Une liste de vérifications possibles est mentionnée dans ce tableau. Bien qu'une bonne partie de ces items peut être vérifiée par le personnel du MDDEP lors d'une visite, il reste important que l'exploitant procède lui-même à des vérifications périodiques plus fréquentes que les visites des inspecteurs du MDDEP. Cochez les items vérifiés par l'exploitant ou confiés par lui à une firme externe et indiquez la fréquence des vérifications effectuées. Ajoutez tout autre item de vérification effectuée qui n'est pas mentionné. S'il y a plus d'un réservoir d'huiles usées sur place, ne remplir qu'un seul tableau et indiquer, dans la colonne 2, le constat global (ex. : 2 réservoirs sur 5 présentent des signes de corrosion). Pour la fréquence, choisir l'unité de temps appropriée (jour, semaine, mois ou année).

Ces informations sont recueillies en questionnant les personnes rencontrées. Si l'entreprise tient un registre des vérifications effectuées, ce registre peut également servir à compléter le tableau.

C - Gestion des huiles usées

L'article 26 du Règlement sur les matières dangereuses (RMD) prévoit que les huiles usées ne peuvent être utilisées à des fins énergétiques (brûlées) que dans un équipement ayant une puissance d'au moins 3 MW. Généralement, de tels équipements ne se trouvent pas dans un atelier de mécanique. Ainsi, conformément à ce que prévoit l'article 11 du RMD, les huiles usées des ateliers de mécanique doivent être expédiées à des lieux de gestion autorisés en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement : centres de transfert, centres de traitement, lieux d'utilisation énergétique, incinérateurs de matières dangereuses résiduelles.

Vérifier à quel(s) lieu(x) sont expédiés les huiles usées et si l'atelier dispose de contrats ou d'une facturation avec les destinataires des huiles usées. Noter également le nom du ou des transporteurs à qui les huiles usées sont remises. Si vous constatez que les huiles usées sont brûlées sur place (aucun contrat d'expédition d'huiles, incapacité à nommer un destinataire ou un transporteur, réservoir d'huiles usées connecté à un équipement de combustion), le noter et compléter les questions à cet effet sur le formulaire.

D - Historique de contamination

Sous le régime du MRNF, l'exploitant devait tenir un registre des événements (incidents, accidents, déversements) s'étant déroulés sur le lieu et réaliser, dans les cas de fuites et de déversements, une étude de caractérisation et en faire rapport au MRNF. Au moment du transfert de dossier, le MDDEP a reçu les rapports de caractérisation des lieux où il y a eu cessation d'activité avec retrait de réservoirs. Tous les autres rapports de caractérisation (les lieux encore en activité) ont été conservés par le MRNF. Depuis le transfert, il est possible que certains déversements n'aient pas été portés à la connaissance du MDDEP alors qu'une telle obligation est prescrite (article 9 du RMD). L'information recueillie dans la section «Historique de la contamination» vise donc à obtenir les renseignements pour les événements ultérieurs au 1^{er} avril 2007 et, éventuellement, de déceler les cas pouvant nécessiter un suivi ultérieur. Cette section pourra être complétée en interrogeant les personnes rencontrées et en vérifiant le registre, le cas échéant.

Annexe 2 : Tableaux pour inscription de réservoirs additionnels
(voir les pages suivantes)

A - CARACTÉRISTIQUES DES RÉSERVOIRS D'HUILES USÉES**A.1 - Réservoirs hors-sol**

POINTS À VÉRIFIER	RÉSERVOIR # 3	RÉSERVOIR #4
Capacité (litres)		
Année d'installation (AAAA-MM-JJ)		
Matériaux de fabrication	<input type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique	<input type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique
Le réservoir porte une plaque mentionnant son fabricant et la norme de conception à laquelle il répond	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, nommer cette norme :	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, nommer cette norme :
Le réservoir est muni d'évents	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le réservoir est relié à un séparateur eau/huile	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Une étiquette indiquant le nom de la matière entreposée est posée à un endroit visible sur le réservoir (art. 46)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Un mécanisme de sécurité empêche l'utilisation des tuyaux en dehors des périodes de remplissage et de vidage (article 53)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le réservoir hors-sol et sa tuyauterie en surface sont protégés contre la corrosion (ex : peinture, enduit époxy) (article 54)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A (réservoir non en acier)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A (réservoir non en acier)
Le réservoir est protégé par des butoirs aux endroits susceptibles d'être heurtés par des véhicules (article 55)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Type de réservoir	<input type="checkbox"/> Simple paroi <input type="checkbox"/> Double paroi	<input type="checkbox"/> Simple paroi <input type="checkbox"/> Double paroi
<input type="checkbox"/> Simple paroi, compléter la section ci-contre (article 56)	<input type="checkbox"/> Réservoir muni d'un bassin intégré d'une capacité de (L) : <input type="checkbox"/> Réservoir placé dans un bassin externe de rétention d'une capacité de (L) : <input type="checkbox"/> N/A (réservoir de capacité \leq à 2000 L) <input type="checkbox"/> Le réservoir n'a aucun bassin <i>(Informez l'exploitant qu'il devra prévoir soit d'installer un bassin, soit de remplacer le réservoir par un double paroi dans un délai de 3 ans)</i>	<input type="checkbox"/> Réservoir muni d'un bassin intégré d'une capacité de (L) : <input type="checkbox"/> Réservoir placé dans un bassin externe de rétention d'une capacité de (L) : <input type="checkbox"/> N/A (réservoir de capacité \leq à 2000 L) <input type="checkbox"/> Le réservoir n'a aucun bassin
<input type="checkbox"/> Double paroi, compléter la section ci-contre. Le réservoir à double paroi est muni d'un système de détection de fuite entre les parois (article 56).	<input type="checkbox"/> N/A (réservoir de capacité \leq à 2000 L) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de la dernière vérification de son état de fonctionnement : Résultat de la vérification : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Dysfonctionnel, quelles actions ont été posées?	<input type="checkbox"/> N/A (réservoir de capacité \leq à 2000 L) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de la dernière vérification de son état de fonctionnement : Résultat de la vérification : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Dysfonctionnel, quelles actions ont été posées?

A - CARACTÉRISTIQUES DES RÉSERVOIRS D'HUILES USÉES**A.2 - Réservoirs souterrains**

POINTS À VÉRIFIER	RÉSERVOIR # 3	RÉSERVOIR #4
Capacité (litres)		
Année d'installation (AAAA-MM-JJ)		
Matériaux de fabrication du réservoir	<input type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique <input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique <input type="checkbox"/> Ne sait pas
Type de réservoir (article 58)	<input type="checkbox"/> Simple paroi <input type="checkbox"/> Double paroi	<input type="checkbox"/> Simple paroi <input type="checkbox"/> Double paroi
Type de tuyauterie souterraine (article 58)	<input type="checkbox"/> Simple paroi <input type="checkbox"/> Double paroi	<input type="checkbox"/> Simple paroi <input type="checkbox"/> Double paroi
Matériaux de fabrication de la tuyauterie	<input type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique <input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique <input type="checkbox"/> Ne sait pas
Le réservoir est relié à un séparateur eau/huile	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Une affiche indiquant le nom de la matière entreposée est placée à proximité de l'emplacement du réservoir (article 46)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le réservoir est-il installé sous un bâtiment ? ¹ (article. 50)	<input type="checkbox"/> Oui (non-conforme) <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui (non-conforme) <input type="checkbox"/> Non
Le réservoir est muni d'évents	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Un mécanisme de sécurité empêche l'utilisation des tuyaux en dehors des périodes de remplissage et de vidage (article 53)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le réservoir est muni d'un système de détection de fuite entre les parois (article 58)	<input type="checkbox"/> N/A (simple paroi) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de la dernière vérification de son état de fonctionnement : Résultat : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Dysfonctionnel, quelles actions ont été posées?	<input type="checkbox"/> N/A (simple paroi) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de la dernière vérification de son état de fonctionnement : Résultat : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Dysfonctionnel, quelles actions ont été posées?
La tuyauterie souterraine est munie d'un système de détection de fuite entre les parois (article 58)	<input type="checkbox"/> N/A (simple paroi) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> N/A (simple paroi) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui

¹ L'article 50, qui interdit d'installer un réservoir sous un bâtiment, ne peut s'appliquer aux réservoirs d'huiles usées installés avant l'entrée en vigueur du transfert de responsabilité vers le MDDEP (1^{er} avril 2007). On veut toutefois connaître la situation actuelle, car celle-ci peut influencer sur la possibilité de retirer le réservoir du sol à la fin de sa vie utile.

A - CARACTÉRISTIQUES DES RÉSERVOIRS D'HUILES USÉES**A.2 - Réservoirs souterrains**

POINTS À VÉRIFIER	RÉSERVOIR # 3	RÉSERVOIR #4
<p>Le réservoir a déjà présenté un indice de fuite (article 59)</p>	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de l'essai d'étanchéité réalisé à la suite de ce constat : Résultat de l'essai : <input type="checkbox"/> Étanche <input type="checkbox"/> Non étanche, quelles actions ont été posées?	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de l'essai d'étanchéité réalisé à la suite de ce constat : Résultat de l'essai : <input type="checkbox"/> Étanche <input type="checkbox"/> Non étanche, quelles actions ont été posées?
<p>Le réservoir et la tuyauterie ont une protection cathodique contre la corrosion (article 61)</p> <p>Compléter ci-contre la section (rang) appropriée selon la réponse fournie (N/A, Non ou Oui).</p>	<input type="checkbox"/> N/A (pas en acier) <input type="checkbox"/> Non (compléter ci-après) Date de retrait prévue : Le taux d'agressivité du sol a été déterminé <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date : Résultat : <input type="checkbox"/> Oui, les deux <input type="checkbox"/> Oui, seulement le réservoir Type de protection : <input type="checkbox"/> Anodes sacrificielles <input type="checkbox"/> Courant induit Année d'installation du système à courant induit : Vérification périodique de l'état de fonctionnement du système de protection contre la corrosion (art. 62) <ul style="list-style-type: none"> Date du dernier rapport de l'état de fonctionnement : Délai entre cette date et la date de visite du MDDEP est < 2 ans <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Résultat de ce rapport : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Dysfonctionnel, quelles actions ont été posées? 	<input type="checkbox"/> N/A (pas en acier) <input type="checkbox"/> Non (compléter ci-après) Date de retrait prévue : Le taux d'agressivité du sol a été déterminé <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date : Résultat : <input type="checkbox"/> Oui, les deux <input type="checkbox"/> Oui, seulement le réservoir Type de protection : <input type="checkbox"/> Anodes sacrificielles <input type="checkbox"/> Courant induit Année d'installation du système à courant induit : Vérification périodique de l'état de fonctionnement du système de protection contre la corrosion (art. 62) <ul style="list-style-type: none"> Date du dernier rapport de l'état de fonctionnement : Délai entre cette date et la date de visite du MDDEP est < 2 ans <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Résultat de ce rapport : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Dysfonctionnel, quelles actions ont été posées?
<p>L'exploitant a-t-il déjà fait le constat d'une fuite provenant d'une tuyauterie souterraine non protégée contre la corrosion ? (article 65)</p>	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) La tuyauterie a été remplacée : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<p>Pour tout réservoir souterrain d'huiles usées installé le ou après le 1^{er} avril 2007 ainsi que pour un réservoir souterrain relié à un séparateur eau/huile installé le ou après le 13 novembre 2003, compléter la présente section.</p> <p>L'attestation de conformité d'installation du réservoir souterrain est incluse dans le dossier ministériel (article 70)</p>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (compléter ci-après) L'attestation est disponible auprès de l'exploitant <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (obtenir une copie)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (compléter ci-après) L'attestation est disponible auprès de l'exploitant <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (obtenir une copie)

- ¹ Le personnel du MDDEP ne procède pas lui-même à la vérification du système de détection de fuites. Sous le régime du MRNF, l'exploitant devait vérifier le bon fonctionnement de ce système aux 2 ans. Aucune fréquence particulière de vérification de ce système n'est inscrite dans le RMD. Toutefois, l'exploitant doit s'assurer en vertu de l'article 37 du RMD de leur bon état de fonctionnement, ce qui implique d'en faire une vérification régulière. Notez dans le tableau, la fréquence des vérifications effectuées par l'exploitant.
- ² Non réalisable par le personnel du MDDEP, la vérification demande un appareillage spécialisé. L'article 62 du RMD oblige l'exploitant à faire réaliser la vérification une fois aux 2 ans et à conserver sur place le dernier rapport de vérification. Le personnel du MDDEP doit donc prendre connaissance du dernier rapport de vérification afin de s'assurer que le système de protection est fonctionnel. Notez dans les tableaux de la section A la disponibilité du rapport et l'état de fonctionnement tel qu'établi dans ce rapport. Notez dans ce tableau-ci, la fréquence des vérifications effectuées par l'exploitant.
- ³ Le personnel du MDDEP n'a pas à jauger le réservoir lors de la visite. Un jaugeage mensuel était demandé à l'exploitant sous le régime du MRNF. Le réservoir devait être vidangé avant que le résultat du jaugeage révèle un danger de déversement. Notez dans ce tableau, la fréquence des jaugeages réalisés par l'exploitant.

Registraire
des entreprisesQuébec 

Rechercher une entreprise au registre

État de renseignements d'une personne morale au registre des entreprises

Renseignements en date du 2014-06-16 12:21:18

État des informations

Identification de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	1143658871
Nom	TRANSDEV QUÉBEC INC.

Adresse du domicile

Adresse	720 rue Trotter Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B8T2 Canada
---------	---

Adresse du domicile élu

Nom de l'entreprise	Transdev Québec Inc.
---------------------	----------------------

Nom de la personne physique

Nom de famille	Levesque
Prénom	Jean-Claude

Adresse	720 rue Trotter Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B8T2 Canada
---------	---

Immatriculation

Date d'immatriculation	1995-03-15
Statut	Immatriculée
Date de mise à jour du statut	1995-03-15
Date de fin de l'existence	Aucune date de fin d'existence n'est déclarée au registre.

Forme juridique

Forme juridique	Société par actions ou compagnie
Date de la constitution	1991-07-08 Constitution
Régime constitutif	CANADA : Loi canadienne sur les sociétés par actions, L.R.C. (1985) c. C-44
Régime courant	QUÉBEC : Loi sur les sociétés par actions (RLRQ, C. S-31.1)

Dates des mises à jour

Date de mise à jour de l'état de renseignements	2014-03-26
Date de la dernière déclaration de mise à jour annuelle	2014-03-26 2013
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2014	2015-07-01
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2013	2014-07-01

Faillite

L'entreprise n'est pas en faillite.

Fusion et scission

La personne morale a fait l'objet de fusion(s).

Type	Loi applicable	Date	Nom et domicile de la personne morale	Composante	Résultante
Fusion simplifiée	CANADA : Loi canadienne sur les sociétés par actions, L.R.C. (1985) c. C-44	2013-01-01	9270-2950 Québec inc. 720 rue Trotter Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B8T2 Canada	1163964175	1143658871
			LES INVESTISSEMENTS RICHARD AUGER INC. 720 rue Trotter Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B8T2 Canada	1143493121	
			9078-9975 QUÉBEC INC. 720 rue Trotter Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B8T2 Canada	1148661672	
			VEOLIA TRANSPORT QUÉBEC INC. 720 rue Trotter Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B8T2 Canada	1162702857	
Fusion simplifiée	CANADA : Loi canadienne sur les sociétés par actions, L.R.C. (1985) c. C-44	1991-07-08	GEST-O-TECH INTERNATIONAL INC. 1075 rue Talbot Sherbrooke (Québec) J1G2P3 Canada		1143658871

Type	Loi applicable	Date	Nom et domicile de la personne morale	Composante Résultante
			GESTION TRANSPORT ASHBY LTÉE 1075 rue Talbot Sherbrooke (Québec) J1G2P3 Canada	
			LIMOCAR INC. 1075 rue Talbot Sherbrooke (Québec) J1G2P3 Canada	

Continuation et autre transformation

La personne morale a fait l'objet d'une continuation.

Loi applicable	QUÉBEC : Loi sur les sociétés par actions (RLRQ, C. S-31.1)
Date de la continuation ou autre transformation	2012-10-05

Liquidation ou dissolution

Aucune intention de liquidation ou de dissolution n'a été déclarée.

Activités économiques et nombre de salariés

1^{er} secteur d'activité

Code d'activité économique (CAE)	4571
Activité	Transports en commun urbains
Précisions (facultatives)	Transport en commun de personnes (urbain, périurbain, interurbain, scolaire, adapté et nolisé - excluant les É.U.)

2^e secteur d'activité

Code d'activité économique (CAE)	4599
Activité	Autres services relatifs aux transports
Précisions (facultatives)	Mandataire en vérification mécanique - véhicules lourds.

Nombre de salariés

Nombre de salariés au Québec
De 1000 à 2499

Convention unanime, actionnaires, administrateurs, dirigeants et fondé de pouvoir

Actionnaires

Premier actionnaire

Le premier actionnaire est majoritaire.

Nom	Transdev Canada Inc.
Adresse	720 rue Trotter Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B8T2 Canada

Convention unanime des actionnaires

Il n'existe pas de convention unanime des actionnaires.

Liste des administrateurs

Nom de famille	Joseph
Prénom	Mark
Date du début de la charge	2012-01-01
Date de fin de la charge	
Fonctions actuelles	Président
Adresse	7120 RD Fairfax Bethseds Maryland 20814 USA

Nom de famille	Moldawer
Prénom	Alan
Date du début de la charge	2012-01-01
Date de fin de la charge	
Fonctions actuelles	Secrétaire
Adresse	241 ST May Elmhurst Illinois 60126 USA

Nom de famille	Horstmann
Prénom	Jan
Date du début de la charge	2012-01-01
Date de fin de la charge	
Fonctions actuelles	Administrateur
Adresse	1201 AVE Wrightwood W Chicago Illinois 60614 USA

Nom de famille	Levesque
Prénom	Jean-Claude
Date du début de la charge	2012-01-01
Date de fin de la charge	
Fonctions actuelles	Directeur général
Adresse	3780 rue des Oeilletts Longueuil (Québec) J3Y8S3 Canada

Dirigeants non membres du conseil d'administration

Nom de famille	Thouin
Prénom	François
Fonctions actuelles	Principal dirigeant
Adresse	201-940 RUE du Violoneux Bromont Québec J2L0G8 Canada

Fondé de pouvoir

Aucun fondé de pouvoir n'a été déclaré.

Administrateurs du bien d'autrui

Aucun administrateur du bien d'autrui n'a été déclaré.

Établissements

Numéro et nom de l'établissement	Adresse	Activités économiques (CAE)
0011 - TRANSDEV QUÉBEC INC. (Établissement principal)	720 rue Trotter Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B8T2 Canada	Transports en commun urbains (4571) Autres services relatifs aux transports (4599)
0010 - DIVISION VEOLIA TRANSPORT QUÉBEC (ville de Sainte-Julie)	220 rue J.-A.-Bombardier Boucherville (Québec) J4B8V6 Canada	Transports en commun urbains (4571)
0009 - DIVISION AUTOBUS LA SAPINIÈRE	16 rue David-Swan East Angus (Québec) J0B1R0 Canada	Transports en commun urbains (4571)
0008 - DIVISION LIMOCAR ROUSSILLON	102-1100 rte Édouard-VII Saint-Philippe (Québec) J0L2K0 Canada	Transports en commun urbains (4571)
0007 - Division Limocar Basses Laurentides	4243 RUE Marcel-Lacasse Boisbriand Québec J7H1N3 Canada	Transports en commun urbains (4571)
0006 - DIVISION 2755-4609 QUÉBEC (Limocar de la Vallée)	1500 rue Louis-Marchand Beloeil (Québec) J3G6S3 Canada	Transports en commun urbains (4571)
0005 - DIVISION AUTOBUS DE L'ESTRIE	1075 rue Talbot Sherbrooke (Québec) J1G2P3 Canada	Transports en commun urbains (4571)
0004 - DIVISION MÉDICAR (9078-9975 QUÉBEC)	5652 rue Hochelaga Montréal (Québec) H1N3L7 Canada	Transports en commun urbains (4571)
0001 - DIVISION 4345240 CANADA	147 rue Principale Châteauguay (Québec) J6K1G2 Canada	Transports en commun urbains (4571)

Documents en traitement

Aucun document n'est actuellement traité par le Registraire des entreprises.

Index des documents**Documents conservés**

Type de document	Date de dépôt au registre
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2013	2014-03-26
Déclaration de mise à jour courante	2014-02-04
Certificat de modification	2014-01-09
Déclaration de mise à jour courante	2013-07-23
Déclaration de mise à jour courante	2013-04-12
Déclaration de mise à jour courante	2013-01-15
Déclaration de mise à jour courante	2013-01-10
Certificat de fusion	2013-01-04
Déclaration annuelle 2007	2012-12-27
Déclaration de mise à jour courante	2012-10-15
Certificat de continuation	2012-10-12
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2012	2012-08-08
Déclaration de mise à jour courante	2012-03-21
Déclaration de mise à jour courante	2012-01-31
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2011	2012-01-11
Déclaration annuelle 2010	2011-03-16
État et déclaration de renseignements 2009	2010-02-11
Déclaration modificative	2010-01-11
État et déclaration de renseignements 2008	2009-04-23
Déclaration modificative	2009-04-21
Déclaration modificative	2009-01-27
Déclaration modificative	2008-09-16
Déclaration modificative	2007-07-12
Déclaration modificative	2007-07-04
Déclaration annuelle 2006	2007-06-04
Déclaration annuelle 2005	2006-03-06
Déclaration annuelle 2004	2005-01-24
Déclaration annuelle 2003	2004-01-28
Déclaration annuelle 2002	2002-11-14
Déclaration modificative	2002-07-16
Déclaration annuelle 2001	2002-01-24
Déclaration annuelle 2000	2001-01-12
Déclaration annuelle 1999	2000-02-03
Déclaration annuelle 1998	1999-03-05
Déclaration annuelle 1997	1998-03-28
Déclaration annuelle 1996	1997-02-20
Déclaration annuelle 1995	1996-01-09
Déclaration modificative	1995-09-07

Type de document	Date de dépôt au registre
Déclaration d'immatriculation	1995-03-15

Index des noms

Date de mise à jour de l'index des noms 2014-02-04

Nom

Nom	Versions du nom dans une autre langue	Date de déclaration du nom	Date de déclaration du retrait du nom	Situation
TRANSDEV QUÉBEC INC.		2014-02-01		En vigueur
VEOLIA TRANSDEV QUÉBEC INC.		2012-10-05	2014-02-01	Antérieur
LIMOCAR INC.		1991-07-08	2012-10-05	Antérieur

Autres noms utilisés au Québec

Autre nom	Versions du nom dans une autre langue	Date de déclaration du nom	Date de déclaration du retrait du nom	Situation
DIVISION 2755-4609 QUÉBEC (Limocar de la Vallée)		2013-01-10		En vigueur
DIVISION 2755-4609 QUÉBEC (Limocar Rive-Sud)		2013-01-10		En vigueur
DIVISION 4345240 CANADA		2013-01-10		En vigueur
DIVISION 4369645 CANADA		2013-01-10		En vigueur
Division 9078-9975 Québec		2013-04-12		En vigueur
DIVISION AUTOBUS DE L'ESTRIE		2013-01-10		En vigueur
DIVISION AUTOBUS LA SAPINIÈRE		2013-01-10		En vigueur
DIVISION LES AUTOBUS BOULAIS		2013-01-10		En vigueur
Division Limocar Basses Laurentides		2013-04-12		En vigueur
Division Limocar de la Vallée		2013-04-12		En vigueur
DIVISION LIMOCAR ESTRIE		2013-01-10		En vigueur
Division Limocar Rive-Sud		2013-04-12		En vigueur
DIVISION LIMOCAR ROUSSILLON		2013-01-10		En vigueur
DIVISION MÉDICAR (9078-9975 QUÉBEC)		2013-01-10		En vigueur

Autre nom	Versions du nom dans une autre langue	Date de déclaration du nom	Date de déclaration du retrait du nom	Situation
DIVISION VEOLIA TRANSPORT QUÉBEC (atelier mécanique)		2013-01-10		En vigueur
DIVISION VEOLIA TRANSPORT QUÉBEC (centre de vérification mécanique des véhicules)		2013-01-10		En vigueur
DIVISION VEOLIA TRANSPORT QUÉBEC (CIT Chambly-Richelieu-Carignan)		2013-01-10		En vigueur
DIVISION VEOLIA TRANSPORT QUÉBEC (contrat MRC Marguerite d'Youville)		2013-01-10		En vigueur
DIVISION VEOLIA TRANSPORT QUÉBEC (lavage des véhicules)		2013-01-10		En vigueur
DIVISION VEOLIA TRANSPORT QUÉBEC (transport adapté RTL)		2013-01-10		En vigueur
DIVISION VEOLIA TRANSPORT QUÉBEC (transport scolaire)		2013-01-10		En vigueur
DIVISION VEOLIA TRANSPORT QUÉBEC (transport urbain circuit 59)		2013-01-10		En vigueur
DIVISION VEOLIA TRANSPORT QUÉBEC (ville de Sainte-Julie)		2013-01-10		En vigueur
DIVISION VEOLIA TRANSPORT QUÉBEC (ville de Saint-Jean-sur-Richelieu)		2013-01-10		En vigueur
LIMOCAR (marque de commerce)		2013-01-10		En vigueur
TRANSDEV (marque de commerce)		2012-10-15		En vigueur
VEOLIA (marque de commerce)		2012-10-15		En vigueur
VEOLIA TRANSDEV QUÉBEC		2014-02-04		En vigueur

Québec 

© Gouvernement du Québec

1 Identification

Date de l'intervention : 2017-11-24	Heure de début : h	Heure de fin : h
Intervention effectuée par : Moussa Touré		
Accompagné par : - + <input checked="" type="checkbox"/> SO		

1.1 Demande

N° de demande :	Type de demande :
Objet de la demande :	

1.2 Intervention

N° d'intervention : 300965811	Type d'intervention : Vérification (autre qu'inspection)
N° de gestion doc. : 7610-16-01-1130900	N° de document : 401644751
But de l'intervention : Transdev Québec inc. - Saint-Jean-sur-Richelieu I-18 Vérifier les correctifs suite à la lettre du 27 juin 2014 (infraction MDR)	

2 Lieu concerné par l'intervention

1	Nom du lieu : TRANSDEV QUÉBEC INC.
	Nom usuel du lieu :
	N° du lieu : X2148934
	Type de lieu : commerce
	Localisation du lieu : Adresse du lieu : 720, rue Trotter Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 8T2
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,323216666700;-73,289691666700

3 Intervenant du lieu

Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
Transdev Québec inc.		720, rue Trotter Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 8T2	Y2025038	X2148934

4 Condition météo

SO

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C)

R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			

Articles 53-54 de la L.A.D.

5.1 Mode d'identification

But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/Identification faite auprès de : Anouk Harvey			

6 Plainte

SO

7 Photo numérique

SO

8 Grille d'intervention annexée

SO

9 Autre pièce annexée au rapport

Type de pièce	Numéro	Titre
Courriel	1	Réservoir d'huiles usées au 720, rue Trotter à Saint-Jean-Sur-Lieu
Courriel	2	RE: Réservoir d'huiles usées au 720, rue Trotter à Saint-Jean-Sur-Lieu
Document	1	Preuve de disposition huiles usées chez Veolia
Document	1	Certificat d'Étanchéité
Autre	1	Photo Affiche indiquant le nom de la matière entreposée

10 Équipement utilisé

- + SO

11 Échantillon - + SO

12 Mise en contexte SO

Suite à une inspection dans le cadre du programme des réservoirs souterrains le **2014-06-02**, il a été permis de constater que certaines informations n'étaient pas disponibles sur place (vérification du système de détection de fuite et preuve de disposition des huiles usées) mais aussi un manquement au RMD, art. 46 (Ne pas avoir apposé une affiche indiquant la nature de la matière entreposée).
un courrier a été envoyé à cet effet sans réponse.

13 Description de l'intervention

Après une vérification effectuée le **2017-11-24**, il a été permis de constater qu'aucun document n'a été envoyé par l'intervenant au Ministère pour répondre à la lettre du 02 juin 2014.

J'appelle le numéro de téléphone qui était versé au dossier, on me fait savoir que ^{Articles 53-54 de la L.A.D.} ne travaille plus pour Transdev et la personne la plus apte à me répondre est madame ^{Articles 53-54 de la L.A.D.}. Je prends contact avec elle et lui explique le but de mon appel. Elle convient avec moi que je lui envoie un courriel avec mes coordonnées ainsi que les correctifs à apporter.

14 Vérification complémentaire à l'intervention SO

2017-11-24; Courriel envoyé à ^{Articles 53-54 de la L.A.D.} avec une demande sur les correctifs à apporter.

Le 2017-12-08, ^{Articles 53-54 de la L.A.D.} nous envoie un courriel avec les preuves des corrections qui ont été prises :

- Une photo montrant l'affiche de la matière entreposée.
- Le certificat d'étanchéité démontrant qu'aucun indice de fuite ou d'infiltration d'eau.
- Dernière preuve de disposition des huiles usées.

15 Conclusion

Une inspection faite le 2014-06-02 a permis de constater des manquements au RMD. Une lettre a été envoyée à cet effet sans réponse. Après une vérification effectuée le 2017-11-24 et une nouvelle demande, des correctifs nécessaires ont été apportés et sont envoyés au Ministère. Ces preuves de corrections sont : Certificat de test d'étanchéité, preuve de disposition des huiles usées et une photo de l'affiche indiquant le nom de la matière entreposée.

16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés - + SO

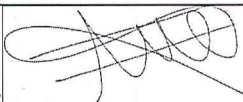
17 Recommandations

Ainsi, je recommande de fermer le dossier après les correctifs apportés par l'intervenant. Preuve de dispositions des huiles usées, vérification du système de détection de fuite ainsi que l'apposition d'une affiche indiquant la nature de la matière entreposée.

Rédigé par : Moussa Touré

Fonction : Inspecteur

Signature :



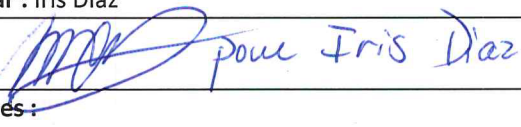
Date de signature : 2017-12-11

18 Vérification du rapport d'intervention

Approuvé par : Iris Diaz

Fonction : Chef d'équipe industriel

Signature :



Date : 2017-12-15

Commentaires :

Touré, Moussa

De:
Envoyé:
À:
Cc:
Objet:
Pièces jointes:

Articles 53-54 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Merci

Articles 53-54 de la L.A.D.

De : moussa.toure@mddelcc.gouv.qc.ca [mailto:moussa.toure@mddelcc.gouv.qc.ca]

Envoyé : 24 novembre 2017 15:33

À : Articles 53-54 de la L.A.D.

Objet : Réservoir d'huiles usées au 720 rue Trotter à Saint-Jean-Sur-Lieu

Bonjour Articles 53-54 de la L.A.D.,

Suite à une inspection effectuée le 2 juin 2014 sise à l'adresse 720, rue Trotter à Saint-Jean-sur-Richelieu, des manquements au *Règlement sur les Matières Dangereuses* (Q-2, r. 32), (RMD) ont été observés. Un courrier a été envoyé à cet effet sans suite. Nous vous demandons de nous faire parvenir les informations suivantes :

1. La preuve de la dernière vérification du système de détection de fuite entre les parois du réservoir ;
2. La dernière preuve de disposition des huiles usées.

Également, lors de cette visite, il a été constaté le non-respect à un article du Règlement sur les matières dangereuses (RMD), plus précisément :

- Absence d'affiche indiquant le nom de la matière entreposée (art. 46 du RMD).

Nous vous demandons de nous faire parvenir par courriel les informations demandées ainsi que la photographie de l'affiche une fois installée

Nous vous informons par ailleurs que tel que prévu à l'article 37 du RMD qu'il est de votre responsabilité de vous assurer que les biens affectés à l'entreposage de matières résiduelles soient maintenus en bon état ainsi que les ouvrages et équipements d'entreposage de ces biens.

Il est également prévu à l'article 39 du RMD que vous devez vérifier sur une base trimestrielle le bon état et le bon fonctionnement des équipements d'entreposage.

En outre, vous devez tenir un registre des vérifications et le conserver sur le lieu d'entreposage pendant 2 ans à compter de la dernière inscription.

En vous remerciant de votre collaboration, veuillez agréer l'expression de mes cordiales salutations.

Moussa Touré, Chimiste

Inspecteur, Secteur Industriel

Centre de contrôle environnemental de l'Estrie et de la Montérégie

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

201 Place Charles-Le Moyne, 2e étage

Longueuil (Québec) J4K 2T5

(450) 928-7607 poste 352

moussa.toure@mdde/cc.gouv.qc.ca

www.mdde/cc.gouv.qc.ca

--

This message has been scanned for viruses and dangerous content by **MailScanner**, and is believed to be clean.

Les informations figurant sur cet e-mail ont un caractère strictement confidentiel et sont exclusivement adressées au destinataire mentionné ci-dessus.

Tout usage, reproduction ou divulgation de cet e-mail est strictement interdit si vous n'en êtes pas le destinataire. Dans ce cas, veuillez nous en avvertir immédiatement par la même voie et détruire l'original. Merci.

This e-mail is intended only for use of the individual or entity to which it is addressed and may contain information that is privileged, confidential and exempt from disclosure under applicable law.

Any use, distribution or copying of this e-mail communication is strictly prohibited if you are not the addressee. If so, please notify us immediately by e-mail, and destroy the original. Thank you.

This transmission (including any attachments) may contain confidential information, privileged material (including material protected by the solicitor-client or other applicable privileges), or constitute non-public information. Any use of this information by anyone other than the intended recipient is prohibited. If you have received this transmission in error, please immediately reply to the sender and delete this information from your system. Use, dissemination, distribution, or reproduction of this transmission by unintended recipients is not authorized and may be unlawful.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Certificat d'Étanchéité

pour

Réservoirs et Conduites

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Rapport d'Essais de Réservoirs

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Rapport d'Inspection de Site

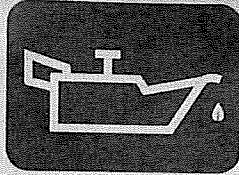
Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

Rapport d'Essais de Conduites

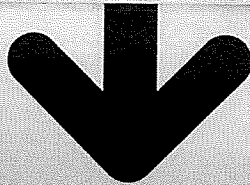
No de Client	Date d'Essai	No de Commande
<small>Articles 23-24 de la L.A.D.</small>	7/20/2017 9:16:33 AM	<small>Articles 23-24 de la L.A.D.</small>

Articles 23-24 de la L.A.D.



**AVIS
HUILE
USÉE**

CUEILLETTE BI-ANNUELLE



Articles 23-24 de la L.A.D.